



## Canabis au volant sans alcool premier delit un 2 janvier.

Par **PATLEPECHEUR**, le **12/04/2014** à **23:14**

Bonjour,

J'ai plus de 15 ans de permis, contrôlé le 2 janvier pour excès de vitesse (77 km/h au lieu de 50 km/h) pas d'alcool, mais cannabis dans le sang. Résultat : suspension du permis pour 4 mois et il ne me reste que 9 points.

Que risque-t-il de m'arriver ? Je dois passer devant le procureur et non devant un tribunal car premier délit.

Merci de me répondre rapidement, svp.

Par **Tisuisse**, le **13/04/2014** à **07:16**

Bonjour,

Tout vous est expliqué dans les dossiers en post-it de ce forum. Merci de vous y reporter.